

## Attention à la marche

Bertrand Bazin

Et si nous parlions situation, frontières, marches ?

La Bazouge se trouve dans cette zone frontière entre la Bretagne, la Normandie, le Maine, que l'on nomme Marche de Bretagne. Cette région a fluctué dans le temps et dans l'espace. Au début des années 840, le roi breton Nominoë contrôle un territoire, qui outre la Bretagne actuelle englobe le Cotentin et l'ouest du Maine et de l'Anjou. Il faut attendre le XI<sup>ème</sup> siècle pour que cette zone se fixe dans les limites qui correspondent à celle de la région Bretagne d'aujourd'hui. Le terme de Bazouge évoque une zone de transition entre deux cités. Le latin Basilica rappelle souvent le souvenir d'une halle de marché à la limite du territoire de deux cités. Or la Bazouge se retrouve à quelques kilomètres près en Bretagne. Elle est quasiment au point de jonction entre le Maine, la Bretagne et la Normandie. Elle est donc aux contacts comme l'ensemble de cet espace, des influences celtes, normandes et franques.

Et l'on se prend à imaginer que notre paisible campagne a entendu l'écho des ravages effectués par Robert le Diable, père de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie (1027-1035). Aventurons nous, tels des explorateurs remontant le temps sur le tracé de cette frontière. A l'époque mérovingienne la zone de la Bazouge est au cœur d'une zone de contacts entre les Bretons et les Francs. Peut-être que le lieu dit Mont Franc en évoque le lointain écho... Il est actuellement côté Bretagne, sur une ligne frontière symbolisée par une modeste rivière et une zone humide maraîchageuse difficile à franchir. Il se situe dans un alignement approximatif avec le Mont Romain (autre lieu symbolique de cette frontière).

Sous Charlemagne la marche de Bretagne est mentionnée en 778. C'est peut-être la première à être créée. Le préfet de la Marche est chargé de surveiller les invasions et les incursions. Roland, le neveu de Charlemagne est très célèbre bien qu'on connaisse assez peu de choses sur sa vie. Le Saut de Roland en Dompierre du Chemin semble évoquer son souvenir et sa légende. Après moultes péripéties, il faut attendre les années 950-1050 pour que la frontière soit à peu près définitivement fixée entre les Ducs de Normandie, les Comtes du Maine, d'Anjou, du Poitou et la Bretagne. Or c'est dans cette fourchette de temps qu'apparaissent les premières mentions de la Bazouge dans les textes. A notre échelle, la recherche de cette ancienne frontière nous conduit au Nord de Louvigné sur les rives du ruisseau français, ainsi nommé depuis 1204. Ce ruisseau, bien modeste est toujours la limite entre la



Le ruisseau français entre Bretagne et Normandie.

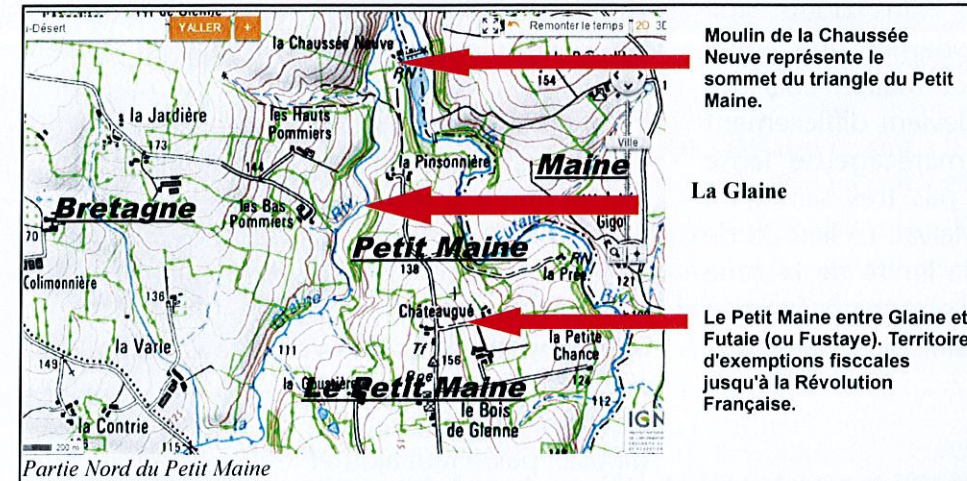
Bretagne et la Normandie.

En suivant son cours, nous arrivons à sa confluence avec l'Airon au lieu dit le pont Juhel. Un document mentionne en janvier 1492 que «le refoul du Pont Juhel comme faisant séparation des Pays de Bretagne et du Maine». Le déversoir sur l'Airon délimitait plusieurs pêcheries propriété de messire Scépeaux. Aujourd'hui encore, ce carrefour est appelé le carrefour des trois provinces. Il suffit ensuite de suivre l'Airon qui sert de limite entre la Bretagne et le Maine, et nous voici bientôt, au Pont Aubray où se dresse une chapelle, un calvaire avec trois croix et où se dressait une motte castrale.



Déversoir au Pont Juhel aujourd'hui.

Continuons notre périple et nous arrivons à la Chaussée Neuve. Ce moulin représente le sommet d'un triangle délimité à l'est par la Futaie et à l'ouest par la Glaine. Ce territoire peu étendue, dénommé le Petit Maine est un espace de contestation entre Bretagne et Maine. C'est aussi jusqu'à la fin de l'Ancien régime un territoire d'exemptions fiscales.



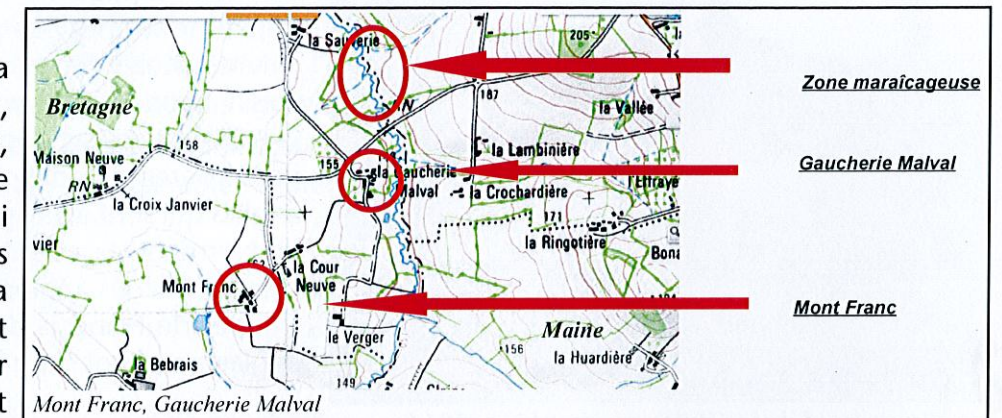
Moulin de la Chaussée Neuve représente le sommet du triangle du Petit Maine.

La Glaine

Le Petit Maine entre Glaine et Futaie (ou Fustaye). Territoire d'exemptions fiscales jusqu'à la Révolution Française.

Partie Nord du Petit Maine

Continuons le long de la Glaine, passons Malagra, la Bécassière, la Bignette, prolongeons le long de son étang aujourd'hui disparu et nous abordons bientôt du côté de la Gaucherie Malval, dont le nom semble évoquer un lieu malsain du fait de son environnement humide. Vient ensuite le Mont Franc, puis des lieux dits tels la Butte, la Motte à quelques mètres de la Glaine, qui passe à l'est du Loroux puis plus au sud, encore vers la Chapelle Janson, il y a la Motte Angers et la Motte d'Yné.



Zone maraîchageuse

Gaucherie Malval

Mont Franc

Mont Franc, Gaucherie Malval



frontière entre Maine et Bretagne", zone humide sur la Glaine

La Glaine vers la Gaucherie Malval



La Glaine entre la Sauverie et la Gaucherie Malval, vue depuis le Maine

# Histoire

La Glaine au pied de la Sauverie. La rivière est en crue. Nous sommes à l'hiver 2014. Les hautes eaux permettent de mesurer la difficulté de circulation aux époques anciennes. Cette modeste rivière représente, sans doute aux époques médiévales et modernes une limite territoriale entre Bretagne et Maine. Lors des hivers humides cette zone devient difficilement franchissable. Cette zone marécageuse laisse penser que l'endroit n'est pas très sain d'où peut-être le toponyme de Malval. Le lieu dit de la Sauverie est construit à la limite de la zone inondable. Le mot lui même peut évoquer un lieu sûr à l'abri des difficultés liées aux débordements des eaux.



*La Sauverie au bord de la Glaine en crue hiver 2014*

Cette position frontalière induit des désordres, des raids, des incursions de troupes, des guerres. Nous en avons la confirmation à la lecture d'un article de Florian Demazel à propos de la fixation seigneuriale à Fougères. Il précise qu'il y a une relation entre le tracé de la frontière entre Bretagne et Normandie entre 1023 et 1030 et le fait que le siège de la seigneurie se fixe à Fougères. Louvigné est l'un des deux pôles des possessions du seigneur de Fougères apparaît trop exposé aux agressions normandes. Ces raids sont de nature à semer la terreur dans la région. De même on peut penser que le territoire inclus aujourd'hui sur les communes de Louvigné, la Bazouge, le Loroux mais aussi Saint Ellier, Pontmain, Saint Hilaire ont vu passer des troupes guerrières au moment de la guerre de succession de Bretagne de 1341 à 1365, ou encore au moment de la guerre de cent ans (qui se termine en 1453) ou plus tard encore au moment des guerres de religions. A tout cela il faut ajouter les tensions entre la

Bretagne et le Royaume de France. Comment imaginer que dans les années 1420-1440 il n'y ait pas eu passages de gens de guerres sur notre territoire. Les anglais sont présents à Tombelaine, Pontorson, Avranches, Saint James. Les français eux sont présents au Mont Saint Michel, à la Gravelle, à Laval, à Craon... Et puis, il y a aussi ces bandes de brigands, ces larrons des bois, ces Jacquiers de Normandie qui rodent jour et nuit à la recherche de quelques rapines. Ils volent poules, oies, et autres volailles pour survivre dans ces périodes troublées. Ils pillent la nourriture des paysans et autres habitants des campagnes. La nuit venue, c'est la peur qui s'installe tant la peur du noir est prégnante dans l'histoire de l'humanité. Et comme si ça ne diffusait pas, il faut ajouter les mauvaises récoltes qui engendrent les famines, les disettes qui à leur tour expliquent des mortalités terrifiantes notamment chez les plus faibles, à savoir les enfants et les femmes. Ainsi dans le Coglais voisin, dans les années 1437-1438 on évoque la «stérilité des blés». L'année 1437-38 semble être particulièrement difficile pour «cause des dits anglais qui sont à Savigny sur les basses marches de Normandie» et qui peuvent à tout moment déferler sur les régions voisines. En 1449, les troupes de François de Surienne à la solde des anglais mettent la région en coupe réglée. Voilà donc la Bazouge incluse au coeur d'un espace ravagé par ces tensions, ces guerres, ces famines, ces disettes et bien sûr les épidémies à l'instar de celle de peste vers 1440. L'un des calvaires de la Bazouge en rappelle le souvenir avec ses protubérances en granite rappelant les bubons de la peste. La Bazouge a certainement connu ces baisses de rendements céréaliers de 60 à 80 %, le pillage des moulins. Peut-être que le moulin de la Bignette, cité dans un acte de 1209 a connu pareille mésaventure. Ces pillages de moulins s'accompagne de la destruction des vannes, des étangs. Ces situations d'insécurité conduisent aussi à la destruction des récoltes, à l'abandon des champs cultivés. Les récoltes ne sont plus ramassées. Cette crise profonde conduit aussi à l'abandon de terres, de maisons. Avec l'intégration du duché de Bretagne au Royaume de France et avec la fin de la guerre de cent ans, la zone des marches perd son statut de frontière militaire, mais elle reste une zone de contacts, d'échanges entre provinces d'un même royaume.

Bertrand Bazin